

LE LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF

Sommaire

1. Vadémécum

- a. Accéder à l'application
- b. Processus « Création d'un livret »
- c. Processus de création d'un PPRE, PAP, Gevasco 1^{ère} demande, PPS

2. Documentation































Le LPI de quoi s'agit-il ?

- Il s'agit d'un **outil numérique de suivi du parcours** des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap, scolarisés dans les **établissements publics et privés sous contrat**.
 - Il **permettra aux professionnels de partager les informations** entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées.
 - Il apportera **aux familles de la lisibilité** sur les aménagements et adaptations mis en œuvre pour leur enfant.
-

1. Vadémécum



Profils et accès

Profils dans le LPI	Droits associés dans le LPI					
 Chef d'établissement	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à tous les livrets	 Gestion de tous les livrets
 Enseignant Responsable	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de certains livrets
 Enseignant Contributeur	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Ajout des aménagements	 Lecture des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de livrets
 MDPH	 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Lecture du GEVA-Sco	 Accès à tous les livrets	 Gestion de livrets

Accéder à l'application

Portail ARENA > Autres > Ecole inclusive > LPI- Livret de parcours inclusif

(Pour toute première connexion, la création d'un mot de passe est exigée)

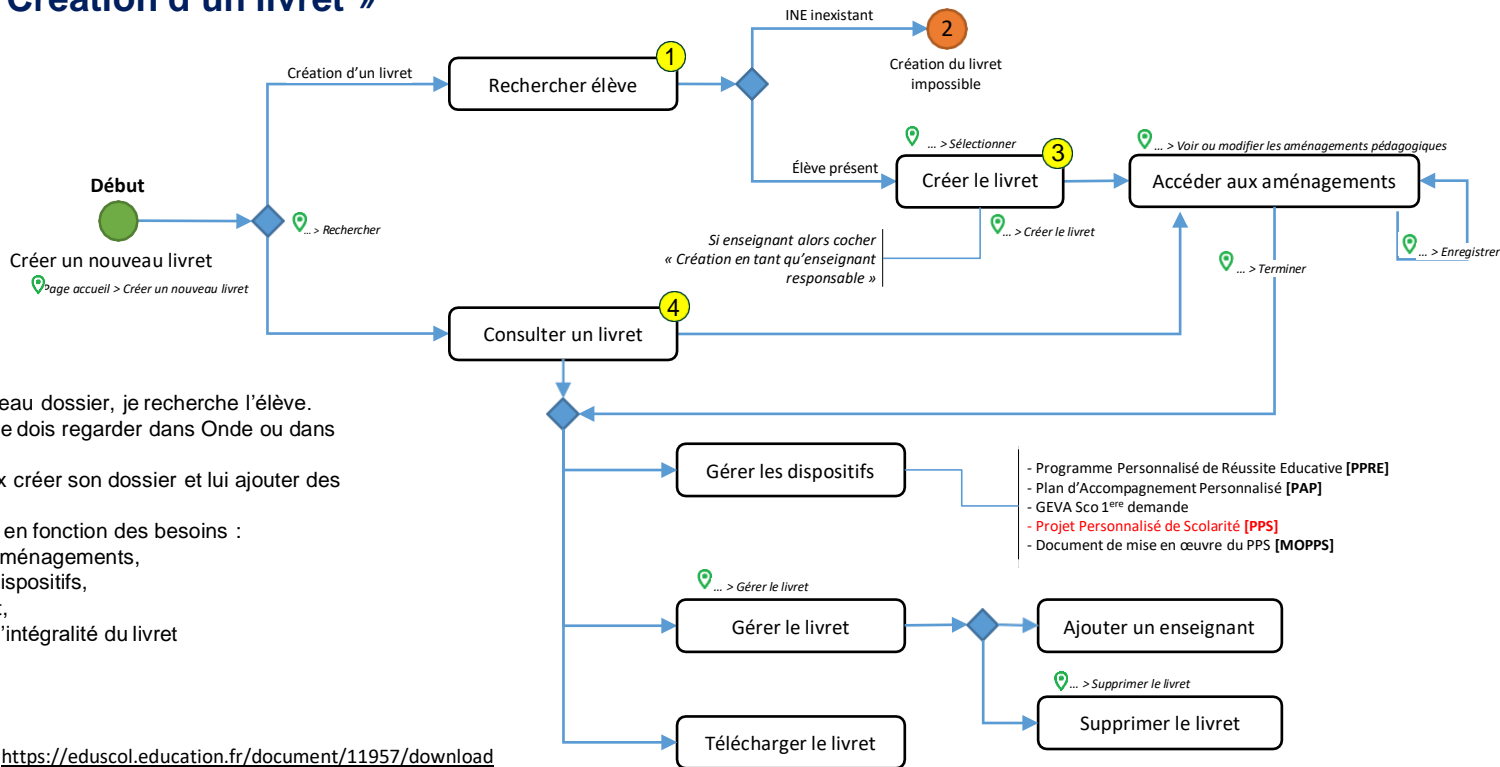


The screenshot displays the ARENA portal interface. On the left, there is a sidebar with the logo of the Ministry of National Education (ministère éducation nationale) and the French Republic emblem. Below the logo is a search bar with the text 'Recherche' and a magnifying glass icon. The search bar contains the text 'lpi'. A list of navigation options is shown below the search bar, each preceded by a blue arrow icon:

- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Gestion de la Paie
- Administration financière et comptable
- Enquêtes et Pilotage
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance
- Autres

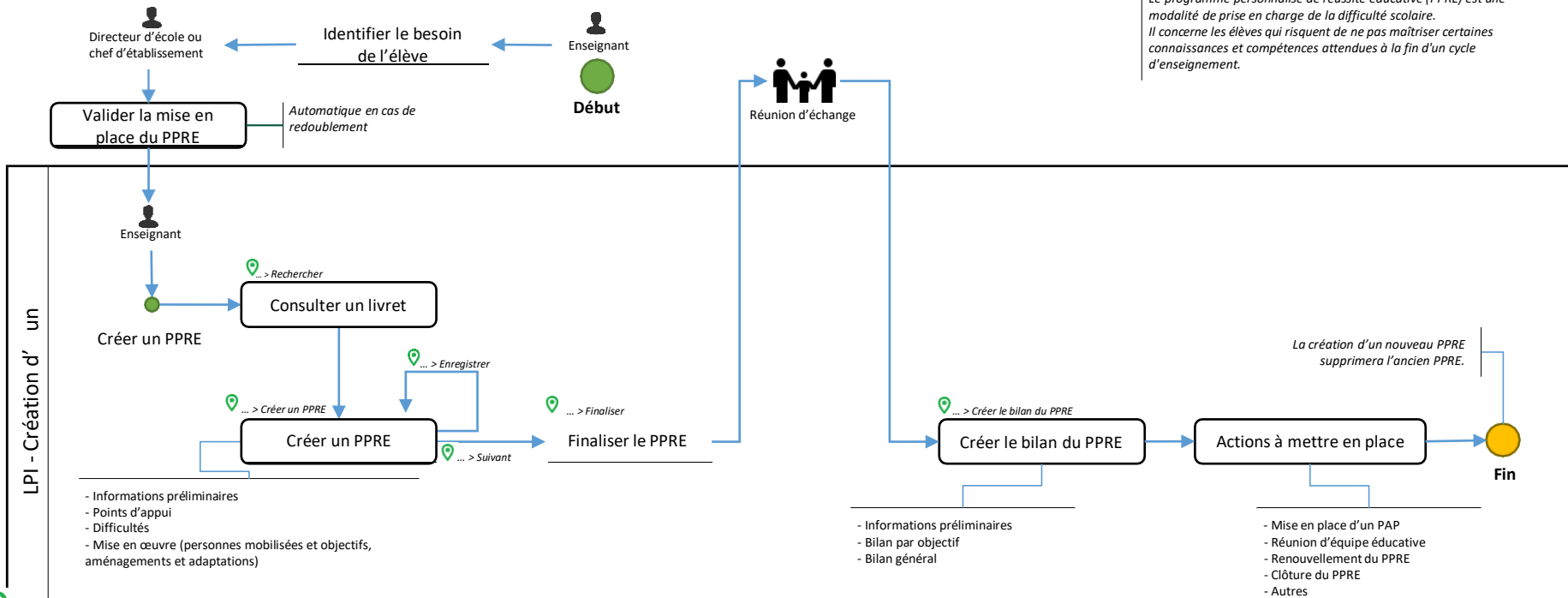
On the right side of the page, the main content area is titled 'ARENA - Accédez à vos applications' in purple. Below the title, it says 'Bienvenue M. Arena ARENA'. Underneath, there is a section titled 'Ecole inclusive' with a blue arrow icon. Below this section, there are two links: 'AGESH' and 'LPI - Livret de parcours inclusif'. A mouse cursor is pointing at the 'LPI - Livret de parcours inclusif' link.

Processus « Création d'un livret »



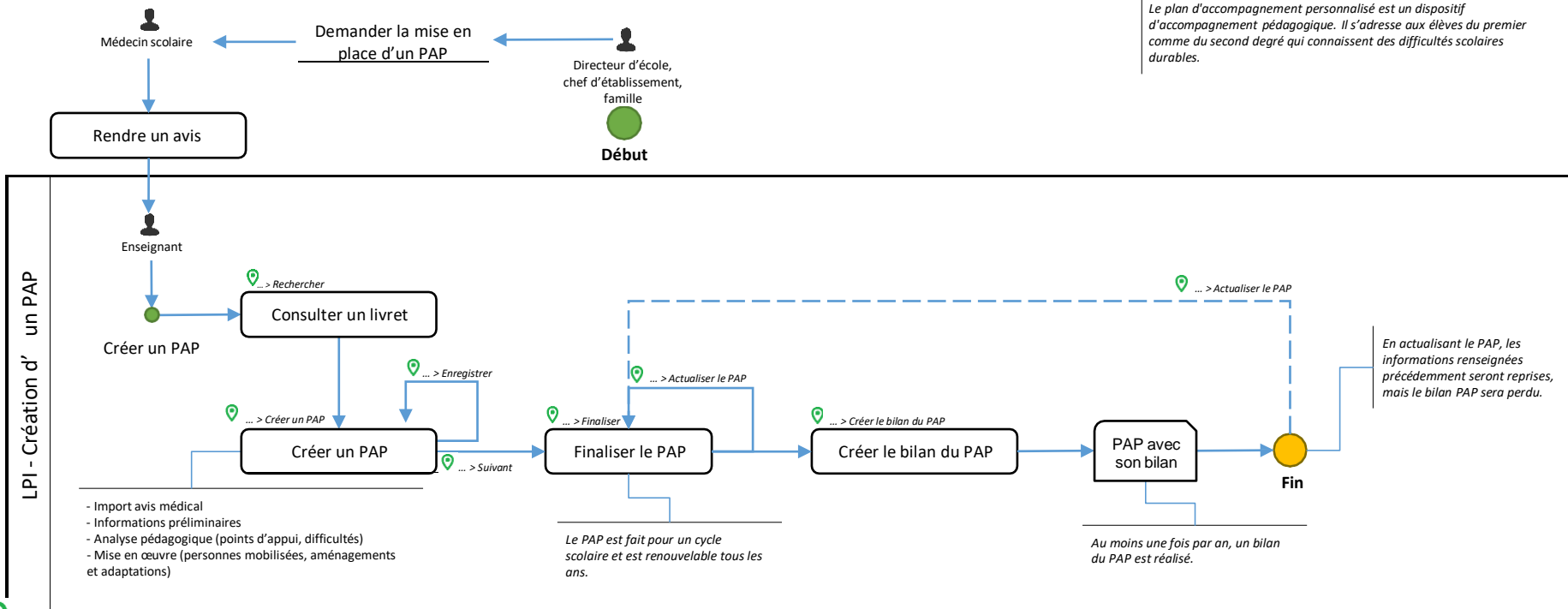
Processus « Création d'un programme personnalisé de réussite éducative [PPRE] »

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est une modalité de prise en charge de la difficulté scolaire. Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

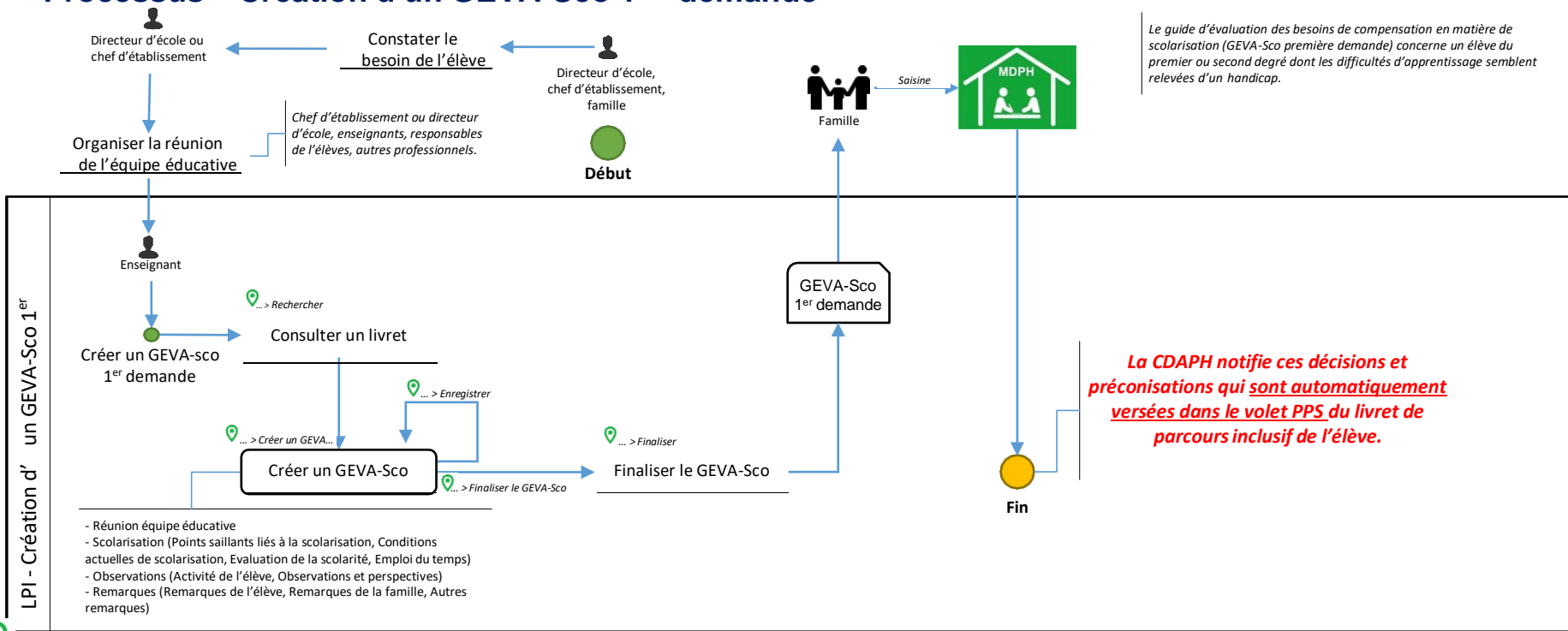


Processus « Création d'un plan d'accompagnement personnalisé [PAP] »

Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique. Il s'adresse aux élèves du premier comme du second degré qui connaissent des difficultés scolaires durables.



Processus « Création d'un GEVA-Sco 1^{ère} demande »

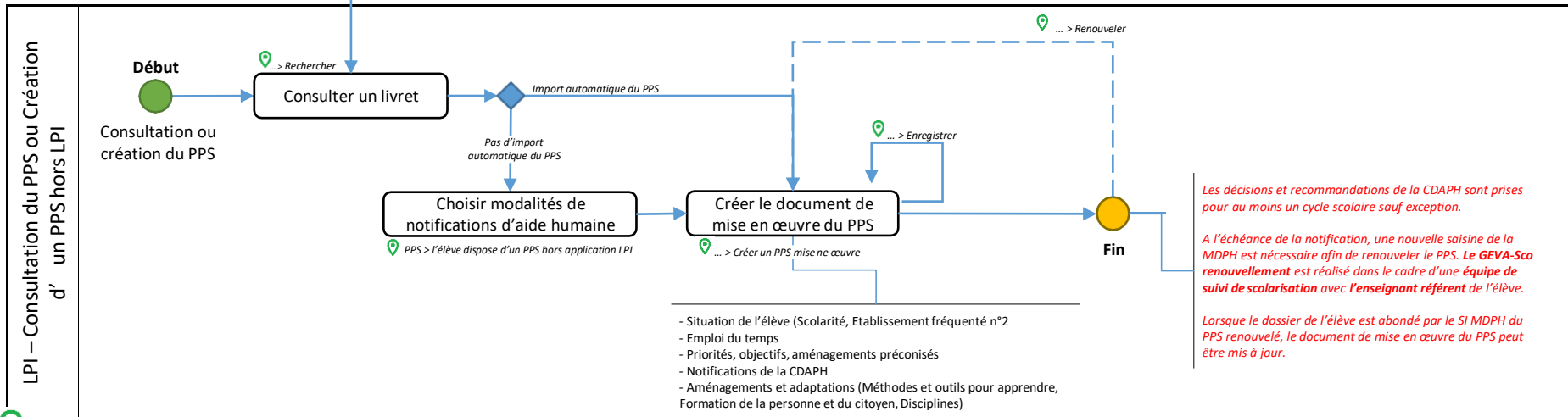


Processus « Création du document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation [PPS] »

Lorsque la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaît le besoin de compensation d'un handicap pour un élève dans le cadre d'un parcours scolaire, les besoins d'aménagements et d'adaptations nécessaires sont inscrits dans un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le PPS intègre à la fois des priorités et objectifs pédagogiques à mettre en place pour l'élève et des propositions en matière d'orientation scolaire, de modalité de suivi de la scolarisation et le cas échéant d'attribution d'une aide humaine ou de droit à un matériel pédagogique adapté.



Import automatique du PPS



Les décisions et recommandations de la CDAPH sont prises pour au moins un cycle scolaire sauf exception.

A l'échéance de la notification, une nouvelle saisine de la MDPH est nécessaire afin de renouveler le PPS. Le GEVA-Sco renouvellement est réalisé dans le cadre d'une équipe de suivi de scolarisation avec l'enseignant référent de l'élève.

Lorsque le dossier de l'élève est abondé par le SI MDPH du PPS renouvelé, le document de mise en œuvre du PPS peut être mis à jour.

Exemple de
notifications
avec
activités de
l'AESH

scolarisation (articles L351-3 et D351-16-1 du code de l'éducation). Activité de l'aide humaine 1.1.2 : s'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient bien remplies. Activité de l'aide humaine 2.1.0 : stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences. Activité de l'aide humaine 2.2.0 : utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps..

Détail concernant l'aide humaine aux élèves handicapés individuelle :

Les prestations qui seront prises en charge sont les suivantes :

- **Actes de la vie quotidienne**
 - **Accès aux activités d'apprentissage**
 - Le temps d'accompagnement qui est attribué à votre enfant est le suivant :
 - 18h00 hebdomadaire
-

Livret de parcours inclusif de :

• E . M

• 26 / / 2010

Numéro de livret :

K5J . 16XL 8

Le numéro de livret est confidentiel. Il est la propriété de l'élève et de sa famille. Il permet d'accéder au Livret de parcours inclusif de l'élève et aux documents qui le constituent.

Ce numéro peut être partagé avec les acteurs ayant à connaître sa situation dans le cadre de son parcours de scolarisation.

Page 1 Gevasco

Numéro de livret
qui doit être
reporté par la
famille sur le
dossier MDPH



REINITIALISER LE FORMULAIRE

REINITIALISER LE FORMULAIRE

IMPRIMER LE FORMULAIRE



Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

PREMIÈRE DEMANDE

Pour l'année scolaire 2022 / 2023.

N° livret : K5J1.3: 378

Date de réunion de l'équipe éducative 03. /10. /20.22.

Identification

Nom et prénom de l'élève :

N° et rue : 7 RUE

Ville : AMBERIEU-EN-BUGEY

Code postal : 01500

Tél. :

Courriel :

Coordonnées des représentants légaux

Mme / M. :

Mme / M. :

Mme / M. :

N° et rue : 7 RUE

N° et rue : 7 RUE

N° et rue :

CP : 01500 Ville : AMBERIEU-EN-BUGEY

CP : 01500 Ville : AMBERIEU-EN-BUGEY

CP : Ville :

Tél. :

Tél.

Tél. :

Courriel :

Courriel :

Courriel :

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : DUPONT Edith

Tél. : 33474384077

Courriel : enseignant-referent-amberieu@ac-lyon.fr

Établissement scolaire fréquenté :

Classe fréquentée :

N° et rue :

Ville : Ambérieu-en-Bugey

Code postal : 01500

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

Renseignements administratifs et parcours de scolarisation

Numéro de livret de parcours inclusif

Collège
Ecole
Lycée

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	Français Langue seconde 1h Italien 1h EPS 2h	pause méridie nne	SVT 1 heure Mathématiques 1h
Mardi	Technologie 1h Maths/ français 1h Italien : 1h Français Langue seconde 1h	pause méridie nne	Maths Langue seconde 1h Anglais 1h SVT/ Maths 1h Education Musicale 1h
Mercredi	Anglais/ Arts plastiques 1h Français Langue seconde 3h	fin de cours	
Jeudi	Mathématiques 1h Anglais 1h Français Langue seconde / Mathématiques 1h Français Langue seconde 1h	pause méridie nne	Histoire/ géographie 1h Sciences physiques 1h EPS 2h
Vendredi	Français/ mathématiques 1h Anglais 1h Français 1h Italien 1h	pause méridie nne	Français Langue seconde 1h Arts plastiques/ Français Langue seconde 1h Mathématiques 0.5h
Samedi	Pas cours		

Orthophonie

Cantine
Self EPLE

2. Documentation

- 📍 <https://eduscol.education.fr/1137/ecole-inclusive>
 - 📍 <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>
-